

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

Arboriculture

**EDITION LANGUEDOC-ROUSSILLON** 

N°12 – 15 juin 2022













#### Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie BP 22107 31321 CASTANET TOLOSAN CX Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation : AFIDOL, Chambres d'agriculture du Gard, de l'Hérault et du Roussillon, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie, SUDEXPE



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

## A retenir

FRUITS A NOYAU Moniliose des fruits : risque en cours

**PECHER** Tordeuse orientale : chevauchement de générations

CERISIER Drosophila suzukii : risque élevé sur variétés tardives

**POMMIER** Zeuzère : début du risque d'attaque

**POMMIER - POIRIER** Carpocapse : fin des éclosions de G1, début de la G2

**EN ANNEXE**<u>Focus sur Xylella fastidiosa</u>. Dans l'Aude et le Gard, 19 échantillons sur 228 prélevés positifs à *Xylella fastidiosa* depuis 2020, venaient

d'amandiers.

# MÉTÉO

• Prévisions pour la période du 15 au 20 juin (Source Météo France)

Département / Jour	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim	Lun
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						

La période est ensoleillée et très chaude, sous régime de vent de sud dominant mais faible. Des températures caniculaires sont attendues de mercredi à samedi avec un pic de chaleur annoncé vendredi, où les maximales pourraient atteindre 36 à 40°C selon les secteurs.

A partir de dimanche, on constate des passages nuageux et une baisse des températures (maximales de 28 à 31°C), dans un contexte d'orages annoncés sur l'ouest de la région, qui devraient concerner l'ouest audois et les reliefs catalans lundi 20.



# **TOUTES ESPÈCES FRUITIÈRES**

#### Punaises

Les punaises sont susceptibles de piquer les petits fruits pour se nourrir, entraînant la chute ou des déformations lors du grossissement du fruit. Des captures d'adultes se poursuivent mais diminuent; des larves sont observées depuis environ 3 semaines. On trouve désormais les différents stades.

**Évaluation du risque** : Le risque augmente, des dégâts étant parfois observés sur vergers à noyau.



Symptômes croissants de Xanthomonas sur feuilles (Photo SudExpé)

# PÊCHER

#### Maturités en secteurs précoces

Fin de récolte de Boréal, Nablara... Récolte en cours de Coraline, Monsolle, Najiris, Big Bang, Garaco... Récolte à venir de Carène...

#### • Bactériose à Xanthomonas (Xanthomonas arboricola pv pruni)

Observation de symptômes sur feuilles dans quelques vergers à historique du **Languedoc**. La situation est calme.

**Evaluation du risque** : Période d'extériorisation des symptômes en cours.

#### • Oïdium (Podosphaera pannosa)

Dans le Roussillon, des symptômes sur feuilles sont observés, de faible intensité.

**Période de risque :** la période de sensibilité sur feuille s'étale sur l'été, en conditions d'humidité de l'air élevée.

**Évaluation du risque** : La période de risque sur feuille se poursuit, notamment dans le Roussillon.

#### • Moniliose des fruits (Monilia sp.)

Les fruits momifiés laissés sur les arbres constituent une source d'inoculum importante. Les premiers dégâts sont observés dans le **Roussillon**.

**Période de risque :** la période de sensibilité démarre à l'approche de la maturité des variétés précoces.

**Évaluation du risque** : Le risque est actuellement moyen à faible pour les variétés précoces, les conditions climatiques actuelles n'étant pas favorables. Il débute sur variétés de saison.

#### • Puceron vert (Myzus persicae)

Dans le **Roussillon**, la situation est variable dans les vergers biologiques, avec parfois de fortes attaques et des parcelles où la situation s'est assainie.

Période de risque : la période de sensibilité se termine.

Évaluation du risque : Le risque est désormais faible.



#### • Puceron noir (Brachycaudus persicae)

Dans les **deux bassins**, les populations sont en forte baisse. Les auxiliaires sont très présents.

Période de risque : la période de sensibilité se termine.

Évaluation du risque : Le risque est désormais nul.

#### • Puceron cigarier du pêcher (Myzus varians)

Dans le **Roussillon**, quelques foyers sont toujours observés, avec présente de larves d'auxiliaires : syrphes et coccinelles. Les populations sont en baisse.



Feuille infestée par des pucerons farineux (Photo CA66)

Période de risque : la période de sensibilité se poursuit jusqu'en été.

Évaluation du risque : Le risque est désormais faible.

#### • Puceron farineux (Hyalopterus amygdali)

Dans les **deux bassins**, on observe de faibles populations.

Période de risque : la période de sensibilité se poursuit jusqu'en été.

**Évaluation du risque** : Risque moyen à faible dans les vergers des **deux bassins**, notamment en agriculture biologique.

#### • Puceron brun (Brachycaudus schwartzi)

Dans le Roussillon, on observe des foyers en hausse dans de nombreux vergers.

Période de risque : la période de sensibilité se poursuit jusqu'en été.

Évaluation du risque : Risque moyen à fort dans les vergers du Roussillon.

#### • Tordeuse orientale du pêcher (Cydia molesta)

Période de chevauchement des générations. Les piégeages sont en augmentation dans le Roussillon. On observe quelques pousses minées dans les **deux bassins**, plutôt rares en **Languedoc**, en augmentation dans le **Roussillon**.

**Évaluation du risque :** Le risque actuel augmente sur pousses car les générations vont désormais se succéder sans discontinuité.

Techniques alternatives: les diffuseurs pour la confusion sexuelle sont mis en place.

#### • Petite mineuse du pêcher (Anarsia lineatella)

Fin du vol de 1<sup>re</sup> génération. On n'observe pas encore de dégâts sur pousses.

Évaluation du risque : Le risque augmente dans les semaines à venir.

- Techniques alternatives: les diffuseurs pour la confusion sexuelle sont mis en place.
- Cicadelle verte (Asymmetrasca decedens)

Les populations sont bien visibles depuis début juin dans des vergers des deux bassins.

Elles ont fortement augmenté dans le Roussillon durant la quinzaine passée.

On observe des symptômes sur pousses (crispations, quelques nécroses) qui n'entravent pas pour autant la pousse des arbres.

**Période de risque :** les populations augmentent progressivement en mai-juin et sont généralement abondantes à partir de juillet, occasionnant alors des dégâts sur pousses.

Évaluation du risque : Le risque d'attaque sur feuilles est désormais élevé.



#### • Forficule (Forficula auricularia)

Observation d'individus dans les **deux bassins**. Les populations augmentent, les premiers dégâts sur fruits sont observés. Ils varient selon les parcelles.

**Période de risque** : à l'approche de la maturité, les forficules sont susceptibles de s'attaquer aux fruits.

**Évaluation du risque** : Le risque d'attaque sur les fruits est moyen à fort dans les **deux bassins**.



Forficule adulte

Techniques alternatives : la glu reste le moyen de lutte alternative le plus efficace vis-à-vis de ce ravageur. Elle est déjà positionnée autour de chaque tronc.

#### • Thrips californien (Frankliniella occidentalis)

Les nectarines et pêches à peau peu duveteuse sont les plus sensibles aux attaques de thrips californien, en particulier à partir de mi-juin. Le ravageur se nourrit en vidant les cellules de l'épiderme du fruit de leur contenu. Le dégât qui en résulte forme des plages blanches de décoloration sur le fruit.

Dans les **deux bassins**, on observe des populations en augmentation et une migration qui se poursuit sur pousses, surtout après broyage de l'enherbement. La migration sur fruits est en augmentation. On observe les premiers dégâts dans le **Roussillon**.

**Évaluation du risque :** Evaluer la pression du ravageur dans le verger en réalisant des battages sur les rameaux et l'enherbement. Le risque d'attaque est moyen à fort.

Mesures prophylactiques dans les parcelles à historique :

- réaliser une taille en vert d'éclairement
- ne pas laisser de fruit en surmaturité sur les arbres.

#### • Mouche méditerranéenne des fruits (Ceratitis capitata)

Mettre en place des pièges pour le suivi du vol. Aucune capture n'est actuellement rapportée.

**Évaluation du risque :** Le risque d'attaque est actuellement nul pour les variétés proches de la maturité.

Techniques alternatives : piégeage massif positionné en verger dès le début du vol.

## **ABRICOTIER**

#### Maturités en secteurs précoces

Fin de récolte d'Orangered, Cocot...

Récolte en cours : Apribang, Ninja, Delicot, Sunnycot, Lido, Mediabel, Rubely, Orangerubis... Début de récolte de Bergeval, Kioto, Lady Cot, Digat, Bergarouge, Rouge Cot, Vanilla Cot...

#### • Monilioses des fruits (Monilia spp)

Aucun symptôme n'est observé à ce jour.

**Période de risque :** la période de sensibilité démarre à l'approche de la maturité des variétés tardives.

Évaluation du risque : Le risque est actuellement faible.

#### • Petite mineuse du pêcher (Anarsia lineatella) : lire Pêcher

Pas de dégât observé sur pousses ou sur fruits.

- Forficule (Forficula auricularia): lire <u>Pêcher</u>
- Cicadelle verte (Asymmetrasca decedens): lire Pêcher



#### • Mouche méditerranéenne des fruits (Ceratitis capitata) : lire Pêcher

## **CERISIER**

#### Maturités en secteurs précoces

Fin de récolte de Summit. Récolte en cours de Noire de Meched, Duroni 3, Belge.

#### • Monilioses des fruits (Monilia sp.)

Les fruits momifiés laissés sur les arbres constituent une source d'inoculum importante pour les différentes espèces de *Monilia*.

Les monilioses s'expriment avant maturité ou lors de la maturité des cerisiers. Des symptômes sont parfois observés sur Summit.

**Période de risque :** Le risque est élevé en cas d'épisode humide à l'approche et durant la maturité des cerises.

**Évaluation du risque** : La période de risque est en cours sur variétés tardives. Le risque est actuellement faible.

#### Mouches des cerises (Drosophila suzukii, Rhagoletis cerasi)

Les suivis de piégeage révèlent une forte présence de *Drosophila suzukii*, avec une relative stabilité. La pression reste toujours élevée.

Tout ce qui favorise les conditions humides au verger est propice au développement de la drosophile : vigueur et irrigation excessives, enherbement haut...

La drosophile est à l'origine des plus fortes pertes économiques actuelles sur le verger de cerisier depuis son arrivée en Europe au début des années 2010. Sa polyphagie, sa fécondité et les générations successives occasionnent des attaques fulgurantes sur les fruits et font qu'elle a pour ainsi dire supplanté la mouche de la cerise, *Rhagoletis cerasi*.

Le vol de Rhagoletis cerasi est en cours.

**Période de risque :** le plus fort risque, lié à Drosophila suzukii, coïncide avec l'approche de la maturité des variétés de cerises.

**Évaluation du risque** : La population de *D. suzukii* est importante ; le risque est actuellement élevé pour les variétés tardives.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible. <u>Liste des produits de bio-contrôle</u>. Contacter votre technicien.

## **POMMIER**

#### • Tavelure (Venturia inaequalis)

La quasi-totalité des vergers est saine. Quelques taches sont observées dans quelques vergers.

**Période de risque :** la période de sensibilité aux contaminations secondaires se poursuit jusqu'à l'arrivée des fortes chaleurs, si des conditions humides se présentent.

**Évaluation du risque** : Le risque de contaminations secondaires est désormais faible, compte tenu des fortes chaleurs.

#### Oïdium (Podosphaera leucotricha)

Le champignon se conserve sur les rameaux atteints l'année précédente.

L'historique d'attaque dans le verger, la sensibilité variétale (Braeburn, Cripps Pink, Rosy Glow, Reine des Reinettes, Elstar, Story, Pinova sont réputées sensibles) et les conditions climatiques



(hygrométrie de l'air élevée, températures douces) sont les facteurs à prendre en compte pour évaluer le risque.

On observe quelques repiquages sur feuilles. La situation est globalement saine et stabilisée.

**Période de risque** : la période de sensibilité se poursuit tant que la pousse des pommiers est active.

**Évaluation du risque :** La période de sensibilité se termine avec la diminution de pousse des pommiers et les fortes chaleurs.

**Techniques alternatives**: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle: https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

#### • Feu bactérien (Erwinia amylovora)

Le feu bactérien est une maladie dont la lutte est réglementée.

Rappel des symptômes : apparition de rameaux en crosse et flétrissement des feuilles ; présence d'exsudat sur les jeunes pousses.

Des vergers ont fréquemment présenté des symptômes en 2018, quelques-uns en 2019 et 2020. Aucun en 2021. L'historique combiné aux conditions climatiques de l'année et à la sensibilité variétale sont les principaux facteurs à prendre en compte pour évaluer le risque.

On observe quelques symptômes dans de rares situations.

Période de risque : la période de sensibilité se poursuit en présence de symptômes.

**Evaluation du risque :** Le risque est désormais nul, les fortes chaleurs stoppant l'évolution de la maladie.

Mesure prophylactique: couper les branches ou bouquets atteints, au minimum 20 cm en amont du symptôme et les laisser au sol.

• Pourriture amère (Colletotrichum gloeosporioides)

Période de risque : la période de sensibilité court de mi-mai à juillet, en cas de pluies.

**Évaluation du risque :** Période de risque en cours, notamment dans les vergers à historique. Le risque de contamination est lié à l'arrivée de pluies couplées à des températures douces. Il est actuellement faible.

Mesures prophylactiques : l'aération des arbres par la taille permet de limiter le risque l'année en cours, l'andainage et le broyage des fruits après récolte limitent le risque pour l'année suivante.

 Maladie de la suie (complexe fongique dont Gloeodes pomigena), maladie des crottes de mouche (complexe fongique dont Schizothyrium pomi)

Il s'agit de maladies occasionnelles, apparaissant sur des vergers exposés à des étés humides. Elles provoquent une altération superficielle de l'épiderme sans induire de pourriture.

Ces champignons voient leurs spores dispersées par la pluie dès le début d'été.

**Évaluation du risque :** Période de risque. Le risque est très faible compte tenu du temps chaud et sec.

#### Puceron lanigère (Eriosoma lanigerum)

Le puceron lanigère se reconnaît par les filaments blancs cotonneux qui recouvrent son corps. On observe actuellement la migration sur pousses. Les populations et vergers concernés sont limités.

Le parasitoïde naturel, Aphelinus mali, devrait commencer à s'installer.

**Période de risque :** la période de risque se poursuit en été, lorsque les pucerons ont migré vers les pousses végétatives de l'année.

**Évaluation du risque :** Le risque d'infestation des pucerons lanigères sur les pousses de l'année est en baisse.



#### • Carpocapse des pommes et des poires (Cydia pomonella)

Le carpocapse est un papillon nocturne dont la larve est le principal ravageur du pommier. L'insecte a un cycle de 3 générations par an, la dernière étant partielle à complète selon les années. Les attaques de première génération (G1) sur fruits s'observent généralement de mimai, fin mai à fin juin. La deuxième génération entraîne des dégâts de mi-juillet à mi-août, le risque se prolongeant par une troisième génération de mi-août à mi-septembre.

Le vol de G1 du carpocapse se termine. Le modèle de prévision des risques indique la fin des éclosions de G1 (90%) cette semaine en secteurs précoces, et un démarrage du vol de G2 dans les jours à venir. Le seuil de 1% d'éclosions de G2 sera atteint au cours de la semaine prochaine. L'intensification des éclosions devrait se produire autour du 2-7 juillet.

Des piqûres sur petites pommes sont observées depuis fin mai, parfois de façon alarmante.

Évaluation du risque: Le risque d'attaque sur fruit est en baisse mais la pression est jugée forte cette année. De nouvelles attaques sont susceptibles de se produire à partir de début juillet.

Techniques alternatives: la technique de confusion sexuelle est mise en place. La pose de bandes pièges cartonnées autour des troncs est possible dans les zones infestées. Plaquer et scotcher la bande (ondulations côté intérieur) contre le tronc. Mises en place actuellement, elles seront ôtées et brûlées fin septembre. Cela permet de diminuer la population pour l'année suivante.

#### • Zeuzère du poirier (Zeuzera pyrina)

Ce gros papillon nocturne parcourt plusieurs kilomètres de distance pour trouver des arbres hôtes (peuplier, pommier, poirier, grenadier...). Il pond sur les feuilles. Les larves éclosent et pénètrent dans la pousse à l'aisselle d'une feuille.

La larve va ensuite se développer dans la pousse de l'année, sortir au bout de quelques semaines pour coloniser du bois plus gros (branche ou axe). Les dégâts peuvent être très graves, conduisant à la mort des jeunes arbres. Le cycle dure au moins un an. Le vol a démarré toute fin mai.

**Évaluation du risque :** Le risque d'attaque des jeunes larves sur pousses augmente à partir de la semaine prochaine.

**Techniques alternatives:** diffuseurs régulièrement répartis et émettant une phéromone, déjà mis en place. Cette technique, appelée confusion sexuelle, est particulièrement adaptée aux grands vergers (à partir de 2 ha).

#### • Puceron vert du pommier (Aphis pomi)

Des foyers de pucerons verts non migrants colonisent les pousses végétatives actuellement. Ils sont parfois observés dans les vergers. Ils occasionnent parfois des enroulements de feuilles. Les foyers attirent fourmis et auxiliaires, qui les régulent généralement avant le début de l'été.

**Évaluation du risque :** Même si leur présence est fréquente, le risque pour les vergers est faible. Aucune intervention ne se justifie.

# POIRIER (INFORMATIONS ISSUES DU RÉSEAU PACA)

• Tavelure (Venturia pyrina): Lire Pommier

**Évaluation du risque** : Le risque de contaminations est désormais faible. Aucune intervention ne se justifie.

• Feu bactérien (Erwinia amylovora) : Lire Pommier

En Provence, on observe des symptômes isolés. Aucun symptôme n'est rapporté en Languedoc.



- Carpocapse des pommes et des poires (Cydia pomonella) : Lire pommier
- Psylle du poirier (Cacopsylla pyri)

La situation est bien maîtrisée, la plupart des vergers sont sains. La régulation des foyers est en cours par les auxiliaires.

Évaluation du risque : Le risque est désormais faible.

#### • Agrile du poirier (Agrilus sinuatus)

Des attaques sont détectées, notamment en verger biologique.



Dégât d'agrile du poirier sur un axe (FREDON CVL)

Eléments de biologie :

La larve de l'agrile, coléoptère de la famille des buprestes, peut occasionner de gros dégâts sur poirier. Elle fore les branches et parfois le tronc de galeries spiralées de plus en plus profondes et larges. Ces galeries peuvent atteindre jusqu'à 1 m de long. Elles détruisent le cambium et entraînent le dépérissement des branches. Elles sont ainsi à l'origine de la mort des jeunes arbres.

Le cycle est généralement sur 1 an, mais, selon les conditions climatiques ou lorsque les pontes ont eu lieu tardivement, le cycle larvaire peut durer 2 ans. Après 2 ans dans le bois, les larves d'agrile vont creuser une loge nymphale et se nymphoser. Les loges sont situées, en général, sur la face la plus ensoleillée des arbres. Les adultes d'agriles se nourrissent de feuillage avant de commencer à déposer leurs œufs sur les écorces. Les émergences d'adultes peuvent durer jusqu'à mi-août selon les années.

#### Mesures prophylactiques:

- Couper et brûler la branche nécrosée.
- Eliminer les Rosacées (aubépine, sorbier) aux abords des plantations.

# REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs de la filière arboriculture et élaboré sur la base des observations réalisées par France Olive, le CETA du Vidourle, les Chambres d'agriculture du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, Cofruid'Oc, le Civam Bio 66 et SudExpé.

Le focus sur Xylella fastidiosa a été rédigé par la DRAAF Occitanie

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



### FOCUS XYLELLA FASTIDIOSA

La bactérie *Xylella fastidiosa* est présente en Occitanie, elle a été découverte pour la première fois en septembre 2020 à Trèbes (Aude), dans un établissement de production et de revente de végétaux d'ornement aux particuliers. En Occitanie, les zones délimitées pour *Xylella fastidiosa* s'étendent en mai 2022 sur 35 226 ha dans l'Aude, et 2 064 ha dans le Gard. Dans ces zones qui incluent l'ensemble des végétaux trouvés positifs ainsi qu'une « zone tampon », des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée sont mises en place.

#### Cette bactérie phytopathogène :

- est transmise et véhiculée par des insectes vecteurs (piqueurs suceurs de sève brute),
   par la plantation de plants contaminés, par les plaies de taille (outils contaminés) ou par d'autres blessures;
- n'a pas d'effet sur les Hommes ou les animaux ;
- a un large spectre de végétaux hôtes (655 espèces végétales hôtes dans le monde / mortelle pour près de 200 végétaux) tels que les arbres fruitiers (fruits à noyaux), la vigne, les oliviers, les agrumes, les chênes, la luzerne, certaines espèces ornementales...

En Occitanie, seule la sous-espèce *multiplex* a été détectée, principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula spp.*), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*). La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie.

La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien :

https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392 .html

Sur 228 échantillons prélevés positifs à *Xylella fastidiosa*, 19 échantillons venaient d'amandiers.

#### Les symptômes

Les symptômes de la contamination par *Xylella fastidiosa* sont peu spécifiques, rendant difficile sa détection. Le risque de confusion avec d'autres causes d'origines biotique ou abiotique (carences, stress hydriques, etc.) est donc élevé.

Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

- Les brûlures foliaires et, dans les stades les plus avancés, le dessèchement des rameaux (notamment dans le houppier des arbres), suivis de la mort de la plante dans les cas les plus graves (polygale à feuilles de myrte, laurier-rose, olivier, amandier, ...);
- Les chloroses foliaires (sur caféier, oranger);
- Les défauts de lignification (aoûtement) et la persistance des pétioles après la chute des feuilles (vigne) ;
- Le nanisme, associé à une coloration bleu-vert des feuilles (luzerne) ;
- Le port tombant et la réduction des entre-nœuds (pêcher);
- Des jaunissements et des rougissements des feuilles (vigne).





Brûlures foliaires sur amandier – Photo Université de Berkeley



Brûlures foliaires sur amandier – Photo Université de Californie



Symptômes sur olivier - Photo DRAAF



Symptômes sur Oliver - Photo DRAAF

#### Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire;
- l'éradication de l'organisme nuisible par <u>destruction des végétaux contaminés et suspects</u> dans les zones infectées ;
- la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.

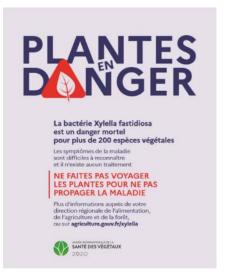
<u>L'arrêté national du 19 octobre 2020</u> relatif aux mesures de lutte à mettre en œuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.



Pour les foyers de l'Aude et du Gard, <u>l'arrêté signé le 3 mai 2022</u> par le Préfet de la région Occitanie définit une zone délimitée autour des végétaux infectés. La zone délimitée regroupe une zone infectée (ZI) d'un rayon d'au moins 50 m et une zone tampon (ZT) d'un rayon d'au moins 2,5 km au-delà de la zone infectée. L'arrêté précise la liste des communes concernées.

Les inspections se poursuivent, sous l'égide des services de l'Etat, pour renforcer la surveillance des végétaux hôtes sur tout le territoire régional, dans les différents compartiments végétaux (zones agricoles, milieux naturels et semi-naturels, établissements producteurs ou revendeurs de végétaux destinés à la plantation).

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication est déployée chaque année.



L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont touchés par la bactérie.

Dans l'Union européenne, la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *fastidiosa* n'est présente que dans les îles Baléares (Espagne).

Soyez vigilants avec les plantes en provenance de ces pays.



En cas de suspicion de foyer, contactez rapidement la DRAAF Occitanie. Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place :

xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

#### Pour plus d'informations

Site internet Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales
Site internet DRAAF Occitanie:

https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html